

WEBINAIRE DU CREDAF

24 novembre 2020 – 14H00-16H00 (heure de Paris)

Fiscalité post-covid-19 : collecter plus et favoriser la relance

TERMES DE REFERENCE

I - Contexte et justifications

La crise sanitaire liée à la propagation de la Covid-19 a de très nombreuses conséquences à l'échelle mondiale sur l'activité économique et la vie sociale. Dans les pays les plus concernés, de nombreux secteurs sont touchés (*hôtellerie, restauration, transports, événementiel et divertissement, services, industrie...*), tandis qu'au plan social, la pauvreté s'accroît, exacerbée par un chômage en forte progression. La plupart des organisations internationales prévoient ainsi une récession de grande ampleur, probablement la plus importante depuis la fin de la seconde guerre mondiale. Le retour de l'activité sera particulièrement difficile pour certains pays émergents et en développement, notamment ceux qui comptaient sur leurs exportations de pétrole ou sur le tourisme pour rebondir.

Le coût des mesures mises en œuvre par les pouvoirs publics pour absorber ce choc économique et sauvegarder ou relancer des pans entiers d'activité, ainsi que l'accroissement inéluctable des dépenses de santé, mettent les finances publiques à rude épreuve. S'y ajoute un contexte de baisse des recettes fiscales en raison du ralentissement de l'activité économique, des mesures d'assouplissement des obligations déclaratives et de paiement, et de la suspension de certains contrôles.

Pour les administrations fiscales elles-mêmes, la crise sanitaire a également un impact considérable sur les méthodes de travail. Au surplus, les incertitudes qui pèsent sur sa durée, et sur la probabilité qu'elle se répète ou soit suivie d'autres crises d'une autre nature, ne leur laissent pas d'autre choix que d'amorcer et/ou accélérer leur transformation numérique. Ainsi, à mesure que la réflexion progresse sur la nécessité de cette transformation – et que la crise sanitaire dure – le spectre possible des évolutions à opérer s'étend. En effet, au-delà de la mise en place des téléprocédures, de l'automatisation de certaines tâches ou de la facilitation des obligations des contribuables, de nouvelles questions se posent, notamment en matière d'organisation du travail elle-même.

Les Pouvoirs publics, et singulièrement les administrations fiscales, sont donc confrontés à trois objectifs à atteindre de front :

- Mieux mobiliser les ressources intérieures en décelant et en exploitant les marges de progression en matière d'élargissement de l'assiette fiscale ;

- ➔ S'inscrire dans un contexte plus global de relance économique et prendre garde à ne pas nuire aux mesures mises en œuvre par les pouvoirs publics, notamment vis-à-vis des entreprises ;
- ➔ Accélérer les adaptations structurelles nécessaires pour faire face au mieux à cette crise, notamment en matière de continuité d'activité, et anticiper celles à venir.

Ces défis, très largement partagés entre membres du CREDAF, ont été évoqués lors de la dernière assemblée générale qui s'est tenue au mois de juillet. Ils s'inscrivent d'ailleurs parfaitement dans la continuité des travaux en cours, notamment en matière d'élargissement de l'assiette fiscale et de développement du numérique dans les administrations.

Pour autant le contexte économique dans lequel ces travaux s'inscrivent désormais durablement a suscité la demande d'organisation d'un webinaire dédié aux interactions entre économies en crise et mobilisation des ressources.

II - Objectifs poursuivis et résultats attendus

Le webinaire a donc pour objectif d'engager une réflexion holistique sur la problématique de la mobilisation des recettes fiscales dans un contexte marqué par la mise en œuvre de mesures de résilience et de relance pour faire face aux conséquences de la crise sanitaire sur l'activité économique et la vie sociale.

De façon plus spécifique, au-delà des réponses relevant des missions de l'administration fiscale, il s'agira d'examiner des aspects plus englobants d'économie et de politique fiscale.

D'une durée de 02 heures, il sera animé à la fois par des membres du CREDAF et des experts extérieurs disposant d'une expérience avérée sur les questions traitées, conformément au programme ci-dessous.

| | |
|--------------------|--|
| 14:00-14:10 | Communications introductives M. Jean-Marc NIEL, Secrétaire général du CREDAF (contexte du webinaire) M. Modeste MOPA, Président du CREDAF (stratégie du CREDAF) Modérateur (modalités pratiques d'organisation) |
| 14:10-14:25 | Impacts de la pandémie de Covid-19 et perspectives en Afrique M. Abdoulaye COULIBALY, Directeur Gouvernance et Gestion des Finances publiques de la BAD |
| 14:25-14:40 | Crise de la Covid-19 : quelles mesures fiscales pour les pays à faible revenu ? Mme Emilie CALDEIRA, Maître de Conférences, Université Clermont Auvergne |
| 14:40-15:25 | Retours d'expérience : mesures adoptées et perspectives M. Modeste MOPA, Directeur général des impôts du Cameroun Mme Amel ABDELLATIF, Directrice générale des impôts de l'Algérie M. Nicolas YENOSSI, Directeur général des impôts du Bénin |
| 15:25-15:55 | Discussions (questions-réponses, commentaires, ...) Experts et participants |
| 15:55-16:00 | Synthèse et clôture Modérateur |

Les modalités pratiques d'organisation du webinaire (horaires, lien de connexion), seront communiqués dans les prochains jours.